



Aux Secrétaires de Syndicats

Paris, le 20 novembre 2024

ÉLECTION TPE : LETTRE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Chères et chers camarades,

L'élection syndicale dans les très petites entreprises (TPE) se tient tous les 4 ans. Cette année, elle aura lieu à partir de la semaine prochaine, du 25 novembre au 9 décembre 2024. Cette élection permet aux salariés des très petites entreprises qui n'ont pas de représentant ni de comité social et économique (CSE) au sein de leur entreprise, d'être représentés, défendus et conseillés par les organisations syndicales.

Près de cinq millions de salariés sont appelés à voter, dans de nombreux secteurs : les pharmacies, le bâtiment, les garages, l'aide à domicile, les salariés du particulier employeur, notamment les assistantes maternelles, la coiffure, les fleuristes ou encore les métiers de bouche : boulangeries, boucheries, et bien d'autres... Sont appelés à voter ceux qui étaient sous contrat en décembre 2023, quel que soit le type de contrat (CDI, CDD ou apprentissage) et quelle que soit leur nationalité, à condition d'avoir 16 ans révolus. Ils devront voter sur sigle syndical, via un vote électronique ou par correspondance.

Lors du dernier scrutin en 2021, la participation était extrêmement faible, avec un taux de participation de seulement 5,44%. Parfois une voix permet de changer la donne. Dans cette élection, chaque voix compte. Il est donc primordial d'aller les chercher. Arrivés en quatrième position lors des précédentes élections, ce n'est pas notre place. Nous devons absolument améliorer ces résultats et regagner du terrain. Public comme privé doivent se mobiliser pour la représentativité de FO et notre progression !

Cette élection est importante car son résultat compte pour le calcul de la représentativité aux niveaux national, interprofessionnel, régional et départemental. Elle joue notamment sur le nombre de conseillers prud'hommes dans les départements.

C'est un scrutin où la proximité joue un rôle important, tant ces salariés sont isolés dans des entreprises où il n'y a pas de représentation syndicale directe. Pour FO, il est essentiel de poursuivre le travail de terrain mené auprès de tous les salariés qui souvent méconnaissent leurs droits.

Parce que chaque voix va compter, nous comptons sur vous pour parler de cette élection aux salariés des TPE et de l'importance de les faire voter FO.

Vous connaissez tous, nous connaissons tous un ou une salarié TPE ! Nous vous invitons à vous rapprocher de ces salariés pour les faire voter FO !

Je compte sur vous pour inciter tous vos adhérents à s'engager pleinement dans cette campagne !

Frédéric SOUILLOT
Secrétaire général